



PROJET FAMILLE

Centre Social du Neyrard

2023 – 2027



Mars 2023

CENTRE SOCIAL DU NEYRARD

15, rue Deshay

69110 SAINTE FOY LES LYON

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	3
2	DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET FAMILLES	4
2.1	CHOIX DE LA DEMARCHE	4
2.2	DESCRIPTION DES DIFFERENTES ETAPES	4
2.3	LES OUTILS UTILISES	5
2.4	LA PARTICIPATION DES FAMILLES	5
2.5	LA PARTICIPATION DES PARTENAIRES	5
3	LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE	7
3.1	QUELQUES REPERES EN CHIFFRES SUR LES FAMILLES FIDESIENNES ET LA ZONE DE PROXIMITE DU CENTRE SOCIAL	7
3.2	PROFIL DES FAMILLES	8
3.3	LES FACTEURS IDENTIFIES DE FRAGILITE DES FAMILLES	8
3.4	LES ATTENTES ET PREOCCUPATIONS DES FAMILLES	12
3.5	DONNEES INTERNES SUR LES FAMILLES FREQUENTANT LES CSF	13
4	EVALUATION DU PROJET FAMILLES 2019-2023	15
4.1	RAPPEL DES AXES	15
4.2	EVALUATION DE L'AXE 4	15
4.3	BILAN DE L'AXE 5	21
5	LES ENJEUX PARTAGES DU TERRITOIRE	23
6	LE PROJET FAMILLES 2023-2027	25
6.1	IDEAL, VALEURS ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES	25
6.2	L'ARBRE A OBJECTIFS	26
6.3	MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION	31

1 Introduction

Le projet familles s'inscrit dans la continuité du projet social. Il vise à répondre aux problématiques familiales de notre zone de compétence.

Nous avons suivi la même démarche que pour le projet social. La démarche de renouvellement entreprise, bien qu'allégée a permis un travail de réflexion et d'analyse partagées avec les familles, salariés du centre social et acteurs locaux. La dynamique qui s'est créée autour de cette démarche a été très positive et donne un élan pour les 4 années à venir. En effet, la participation des familles a largement enrichi ce travail et les partenaires ont su répondre à nos nombreuses sollicitations.

Le diagnostic a été actualisé à partir des données statistiques à l'échelle du territoire de Sainte Foy Les Lyon et de celui de la Métropole mais aussi à partir de la parole des familles et de la connaissance des structures intervenant sur le territoire. Nous avons ainsi étudié quelles étaient les évolutions du territoire (partie 3 et 5). L'évaluation de notre projet 2019-2023 a été continue. Nous avons ainsi pu observer les changements, les effets de notre action (partie 5). Elle a été renforcée par une évaluation sur la nouvelle orientation « co-éducation » du projet famille 2019-2023 présentée dans ce document.

2 Démarche d'élaboration du projet Familles

2.1 Choix de la démarche

La démarche choisie est détaillée dans le document « projet social 2023-2027 », nous en résumons ici les principaux éléments. Elle s'est effectuée en 4 étapes :

- Un bilan évaluatif en cours de projet (septembre-octobre 2021)
- L'actualisation des enjeux du territoire et la recherche d'informations pour compléter le diagnostic de territoire et l'évaluation du précédent projet (septembre à novembre 2022)
- L'élaboration des projets : construction des arbres à objectifs (novembre 2022 à janvier 2023)
- La présentation et la mise en débat des projets auprès de nos partenaires puis sa validation par le CA (janvier à mars 2023)

Elle a été suivie par un comité de pilotage composée de 6 habitants (dont 3 parents) et 4 salariés.

2.2 Description des différentes étapes

- ***Le bilan évaluatif***

Les outils internes de suivi et de pilotage du projet (fiche action, tableau de bord, trame de rapport annuel) ont permis chaque année d'analyser les résultats et d'ajuster les actions. Ainsi, ils ont facilité le bilan évaluatif effectué en octobre 2021. Une réunion partenariale avec la Mairie et la CAF a permis de présenter l'état d'avancement à mi-parcours, les réussites, les points à améliorer etc. Ce temps a également permis de faire état de l'adaptation du projet pendant la période covid. La capacité d'adaptation des CSF a été soulignée : les objectifs du projet sont restés les lignes directrices mais les actions pour les atteindre ont en revanche été modifiées.

Cette évaluation, en apportant des éléments de réflexion et des pistes de travail, a servi de base à la démarche de renouvellement des projets sociaux et familles.

- ***L'actualisation des enjeux du territoire***

Lors d'une journée d'animation, le 8 septembre 2022, salariés et habitants ont pu collectivement se questionner sur les enjeux du territoire en 2022 : ceux identifiés lors du précédent projet sont-ils toujours d'actualité ? Comment ont-ils évolué ? D'autres enjeux sont-ils apparus ?

Ce travail a permis de déterminer les informations supplémentaires nécessaires à chercher pour construire les prochains projets. Trois questions ont émergé (une d'évaluation du précédent projet et deux de diagnostic de territoire) :

- Diagnostic - En termes d'animation de la vie sociale quels sont les nouveaux besoins, attentes, préoccupations des habitants du territoire ?
- Diagnostic - Les situations de précarité et d'isolement ont-elles évolué depuis 4 ans ? Si oui, en quoi ?
- Evaluation - En quoi les CSF ont-ils impliqué les parents dans la co-éducation ?

Trois groupes de travail salariés/habitants se sont mis en place pour répondre chacun à une question. Après 2 mois et demi de collecte d'information, enquêtes auprès des habitants et partenaires, une restitution des réponses et des messages clés des trois groupes a été faite lors d'un temps fort le 24 novembre. Organisée avec la méthode d'animation du world café, elle a permis d'associer les acteurs locaux et habitants à la démarche participative, de vérifier que les constats étaient partagés et de les enrichir par le point de vue des participants. En deuxième partie, nous avons organisé des débats sur les thèmes du numérique et de la transition écologique. Cela a permis de collecter de l'information sur des sujets non abordés par les 3 groupes et donc de compléter le diagnostic.

- ***L'élaboration des projets***

Prenant en compte le bilan de cette restitution, le comité de pilotage a défini les axes des projets.

Ensuite, 4 demi-journées collectives regroupant salariés et habitants ont été nécessaires pour élaborer les arbres à objectifs des projets. Ces temps se sont déroulés majoritairement par centre social entre fin novembre et mi-janvier. Nous nous sommes basés sur la méthode Walt Disney en 3 phases : *une phase créative, une phase réaliste, une phase critique*.

Avec le but d'impliquer tous les salariés dans la démarche, une journée pédagogique des deux crèches a été dédiée à ce même travail le 22 décembre. Les salariés des deux crèches ont donc apporté leur contribution sur l'identification de nouvelles actions et la priorisation. Cette séquence avait également pour but de favoriser le lien entre le centre social et la crèche en permettant la déclinaison du projet dans les actions de la crèche. Le volet transition écologique a également fait l'objet d'un travail spécifique afin :

- ✓ d'identifier les pistes d'amélioration de nos pratiques internes en crèche
 - ✓ d'analyser nos pratiques concernant les repas basés sur une alimentation bio et de proximité et les points à travailler
- **La concertation avec les partenaires et l'approbation des projets**

Une fois les arbres à objectifs établis, nous avons convié le 11 janvier les partenaires institutionnels et opérationnels à un temps de présentation de l'ensemble de la démarche et des projets. La Mairie et la CAF étaient présentes tout comme 4 CILs, l'Aide Matérielle et Morale et le Secours Catholique. Le diagnostic ayant fait ressortir la nécessité de développer partenariat sur l'animation de la vie sociale, ce format élargi, en comparaison aux débats d'enjeux habituels, était nécessaire. L'objectif était de vérifier avec nos partenaires que les réponses proposées par les projets correspondaient aux attentes et constats partagés du territoire. L'enjeu était également de recueillir un engagement de soutien à la mise en œuvre des projets, véritable condition de leurs réussites.

Il ressort que pour les acteurs présents, les projets sociaux et familles présentés répondent aux enjeux du territoire.

La Métropole n'ayant pu être représentée à cette réunion, une rencontre en février a eu lieu avec la responsable du pôle santé et autonomie. Elle nous a assuré du soutien de la Métropole aux orientations des projets sociaux et familles.

Les projets familles des deux centres sociaux ont été présentés et approuvés en CA le 13 mars 2023.

2.3 Les outils utilisés

Nous avons utilisé différents outils pour le recueil, le traitement et l'analyse des données, les mêmes outils que pour le projet social.

2.4 La participation des familles

Les familles ont pu prendre leur part dans la démarche de façon ponctuelle ou dans la durée selon leurs disponibilités et envies et ainsi expérimenter leur pouvoir d'agir et exercer leur citoyenneté.

Les entretiens individuels, les sorties d'école, les temps forts comme la fête de quartier ou encore les différents temps spécifiques de la démarche d'évaluation ont été autant d'espaces offerts aux familles pour recueillir leurs souhaits, besoins, avis et propositions.

On peut distinguer deux types de participation :

- Participation aux groupes de travail et à la démarche : 23 personnes dont 50 % de familles
- Réponses apportées lors de la collecte d'informations : plus de 220 personnes dont 70 % de familles

2.5 La participation des partenaires

Le renouvellement de nos projets sociaux et familles nous a conduit à solliciter une partie des acteurs de la commune pour rechercher leur contribution dans notre démarche de diagnostic, évaluation et définition de nouveaux projets.

Nous nous sommes rapprochés spécifiquement des acteurs qui interviennent auprès des familles. Des entretiens individuels ont eu lieu avec :

- Les service scolaire, service population et solidarité (CCAS) de la ville ainsi que la Maison Communale des Bruyères
- Le service Santé de la Métropole de Lyon
- Les acteurs associatifs comme le Secours catholique, le Secours populaire et l'Aide Matérielle et Morale
- Les associations d'assistantes maternelles.

Nous regrettons que les représentants des écoles élémentaires de la Gravière, du Centre, de Chatelain et de Notre Dame n'aient pu participer à la démarche pour des raisons de disponibilité. Cependant, nous nous connaissons bien du fait des liens dans le cadre des activités d'accompagnement scolaire et des activités périscolaires. Pour pallier cette absence, un temps spécifique de présentation des projets avec eux sera nécessaire après leur validation.

Nous avons travaillé à un niveau institutionnel avec la Mairie, la Métropole de Lyon et la Caf lors de la réunion de présentation des projets le 11 janvier et lors d'entretiens individuels.

Les acteurs du Territoire ont répondu présents et ont pris part au processus. Ils l'ont enrichi. Ces rencontres ont permis d'identifier le besoin de renforcer des liens avec certains acteurs locaux et le type d'actions à mener en commun dans le cadre de ce nouveau projet. La réunion du 11 janvier a permis de confirmer la volonté des acteurs de travailler avec les CSF. C'est prometteur, il faudra entretenir cette dynamique après le dépôt des projets.

3 Le diagnostic de Territoire

3.1 Quelques repères en chiffres sur les familles fidesiennes et la zone de proximité du centre social

La commune de Sainte-Foy-Lès-Lyon compte 22 175 habitants (source Insee – RP 2019) dont 9 880 ménages. Il y a proportionnellement plus de familles à Sainte-Foy-Lès-Lyon parmi ces ménages (63,1 %) qu’au niveau de la Métropole (54,4%). Les familles sont soit des couples avec enfants ou sans enfants : la part étant sensiblement la même, respectivement de 27,4% et 25,1%. 80.2 % des habitants de Sainte-Foy-Lès-Lyon vivent dans une famille.

Evolution de la composition des familles à sainte-Foy-Lès-Lyon (source Insee 2019)

	2008	%	2013	%	2019	%
Nb de familles total	6 114	100,0	6 015	100,0	6 259	100,0
Couples avec enfant(s)	2 915	47,7	2 589	43,0	2 479	39,6
Familles monoparentales	668	10,9	891	14,8	1 056	16,9
Dont Hommes seuls avec enfant(s)	86	1,4	147	2,4	182	2,9
Dont Femmes seules avec enfant(s)	582	9,5	744	12,4	875	14,0
Couples sans enfant	2 531	41,4	2 536	42,2	2 724	43,5

Le fait marquant est la très forte croissance des familles monoparentales. Elles représentent 1 056 ménages en 2019 mais il faut noter que leur part à augmenter de 9 % en 11 ans tandis que celle des couples avec enfants à diminué de 8,1 % sur cette même période. A l'échelle de la Métropole : on constate cette même tendance de façon beaucoup moins significative avec une augmentation de 2,2% des familles monoparentales et une baisse de 1,1 % des couples avec enfants. En 2019, la part des familles monoparentales dans la composition des familles est de 16,9 % à l'instar de celle de la Métropole de 17,9%. Les familles monoparentales représentent 2655 personnes. Parmi la grande majorité est composé de femmes seules avec enfant.

Cette tendance est confirmée par les informations issues des données allocataires CAF de l'année 2021. A Sainte-Foy-Lès-Lyon, parmi les familles allocataires CAF les plus représentés sont les couples avec enfants (42%) contrairement à la Métropole où les couples avec enfants représentent seulement 30%. Sur les 3 555 allocataires de la ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon couvrant 9 595 personnes, on dénombre 2 081 familles. 593 sont des familles monoparentales soit 17% des allocataires de Sainte-Foy-Lès-Lyon (12% pour la Métropole).

Situation familiale des familles allocataires de la CAF à Sainte Foy Lès Lyon (Données du 31/12/2021)

Situation familiale des allocataires	Nb à ST Foy	% Sainte Foy	% Métropole
Familles monoparentales	593	17%	12%
Couples sans enfant	105	3%	4%
Couples avec enfants	1488	42%	30%

On note également une hausse significative des familles monoparentales (+1%) et une baisse des couples avec enfants (-6%) par rapport aux données 2017.

Répartition des familles selon leur composition de la zone de proximité du CS du Neyrard (selon IRIS 2019)

Famille(s) dont la composition est	Les Dames	Fontanières	Centre	Total
- un couple sans enfant	446	280	221	947
- un couple avec enfant(s)	453	204	169	826
- une famille monoparentale	118	62	94	274
TOTAL des familles	1017	546	484	2 047

53,8% des familles ont au moins un enfant (56.1% pour le quartier des Dames)

13,3% des familles sont des familles monoparentales soit une part inférieure à la moyenne communale (16.9%)

La situation économique des familles vivant dans la zone de proximité du CS du Neyrard est au-dessus de la moyenne métropolitaine. Nous avons peu de données sur la situation socio-économiques des familles par quartier nous permettant de confirmer avec des chiffres les différences importantes que nous constatons sur le terrain. On peut néanmoins constater cette différence avec la répartition des catégories socio professionnelles (Iris source Insee 2019).

Sur le plan socio-professionnel, on retrouve une proportion plus importante de cadres supérieurs et d'artisans (25,8 %, 31.9 % pour le seul quartier du Centre) parmi la population habitant la zone de proximité du CS du Neyrard par rapport à la moyenne communale (20.5%). A contrario, on y dénombre moins d'ouvriers et employés (22.9%) que sur l'ensemble de la commune (27.7%).

La zone de proximité du CS du Neyrard a une concentration très faible de logements sociaux : 4.4 % des logements (soit 14% des logements sociaux de la commune).

3.2 Profil des familles

Les familles du quartier du centre et châtelain sont plutôt homogènes avec une majorité de familles bi actives (les 2 parents travaillent avec des postes à hautes responsabilités) dont un certain nombre de parents télétravaillent.

La population est plutôt aisée avec beaucoup de nouvelles familles arrivantes avec des fratries. On note la présence de quelques familles recomposées mais globalement il y a peu de familles divorcées/séparées. La plupart des enfants pratiquent des activités de loisirs et sportives.

On note une présence régulière des deux parents dans le quotidien de l'enfant comme à la crèche et plus également des grands parents.

3.3 Les facteurs identifiés de fragilité des familles

Le diagnostic de territoire réalisé a mis en évidence les problématiques sociales des habitants. Nous mettons l'accent ici sur les aspects qui concernent particulièrement les familles.

3.3.1 Les situations de précarité de certaines familles

Si la commune de Sainte-Foy-Lès-Lyon est plus protégée par rapport à d'autres communes de l'agglomération en termes de précarité, il existe de fortes disparités entre les quartiers. Cependant, dans des quartiers plutôt « aisés » on identifie également des familles rencontrant des difficultés.

Une attention doit être portée aux familles monoparentales. Il y a souvent un cumul de plusieurs facteurs avec des enfants en bas âge à charge, le non versement de la pension alimentaire, le fait de ne pas avoir de famille dans la région auprès de laquelle trouver un soutien.

D'après les acteurs locaux, les situations de précarité et d'isolement n'ont globalement pas évolué significativement au cours des 4 dernières années. Malgré tout, les familles expriment une inquiétude et une certaine angoisse dans l'avenir sur le plan financier en raison de l'inflation subi actuellement et ou pour certains en raison de la perte de leur emploi.

Ils constatent également qu'il existe un certain nombre de familles en situation de précarité qui ne bénéficient pas d'accompagnement donc sont non connues des structures sociales qu'ils nomment « les invisibles »

Les familles habitant le quartier du Centre et Châtelain sollicitent habituellement peu le centre social pour une aide économique. Suite à la crise sanitaire, nous avons vu le nombre de sollicitations des permanences sociales augmenter. La permanence sociale qui était jusque là ponctuelle est devenue hebdomadaire. Dans ce cas, un travail étroit avec les acteurs locaux se met en place.

Les situations rencontrées par les familles et pour lesquelles elles sollicitent les services sociaux sont liées à :

- **La fragilité financière**

Elle s'explique d'une part par les revenus faibles en raison des professions exercées (postes d'ouvriers, employés) mais également en raison du fait que dans beaucoup de familles 1 seul parent travaille. La situation sanitaire a accentué cette fragilité en raison de perte d'emploi, de séparation ou de problème de santé...

Des habitants s'expriment :

« Je suis maman solo et je n'ai pas les moyens financiers pour inscrire mon enfant au centre de loisirs pendant les vacances scolaires »

« Je connais plusieurs familles qui ont des difficultés pour faire des courses, manger équilibré, à leur faim »

« -Le coût de la vie, l'inflation, le salaire qui ne suit pas, difficile d'avoir des loisirs, pratiquer des activités »

- **Le logement**

La demande de logement est toujours aussi forte, c'est l'une des principales sollicitations, les demandes FSL (Fonds d'aide au logement) représentent 40% des aides sociales. Cela s'explique par le faible nombre de logements sociaux disponibles et par les tarifs très forts dans le secteur privé non accessibles pour une grande majorité des familles. La recherche de logement vient fragiliser la cellule familiale, renforcer les problèmes de santé physique et psychique.

L'arrivée de nouvelles familles en situation d'immigration venant de Syrie, des pays de l'est et plus récemment d'Ukraine ont fortement augmenté le nombre de demandes.

- **la problématique des enfants porteurs de handicap**

Il existe une problématique identifiée en 2022 qui est la prise en charge d'enfants porteurs de handicap. Cette problématique est en augmentation (évolution des notifications AESH dans les écoles)

Les acteurs nous ont fait part de cette difficulté pour les parents de trouver une solution rapide.

En effet si les dispositifs existent, la détection, la reconnaissance du handicap et ensuite sa prise en charge se réalisent sur un temps long qui rend difficile l'accueil de l'enfant dans de bonnes conditions.

Au sein des accueils des centres sociaux comme dans les crèches, les accueils de loisirs on note une augmentation d'enfants avec des troubles du comportement pas toujours acceptés par les familles. Accueillir l'enfant porteur de handicap nécessite d'accueillir la famille, de cheminer à ses côtés, de l'accompagner vers les acteurs pour que les aides puissent être mobilisées. Cela nécessite pour les structures accueillantes des moyens supplémentaires et des savoir-faire qui ne sont pas immédiatement opérationnels. Cette problématique du handicap est complexe à traiter à la fois au niveau des parents en termes d'acceptation et de délai administratif et au niveau des structures d'accueil qui doivent faire preuve d'imagination pour répondre aux besoins de la famille.

3.3.2 L'isolement et la difficulté à trouver de l'aide

L'isolement peut accentuer la précarité des familles et des personnes en difficultés sociales avec des problématiques citées plus haut. Elles ont alors du mal à trouver des ressources, des aides extérieures pour réaliser les démarches administratives et accéder à leurs droits et ont des difficultés à en parler à d'autres personnes. Ces familles sont souvent isolées face à leurs problèmes. Ce constat est partagé par plusieurs. L'utilisation du numérique et l'accès aux droits

Depuis la dématérialisation des démarches en ligne, les demandes d'aides ne cessent d'augmenter. De nombreuses familles sont démunies face à cette évolution qui lorsqu'elle n'est pas surmontée devient alors un réel frein pour exercer ses droits. Il s'agit notamment des familles qui ne maîtrisent pas l'écrit ou tout simplement les nouvelles technologies et des personnes éloignées de l'emploi. Cela provoque chez beaucoup d'entre elles si elles ne sont pas accompagnées un abandon des démarches et qui a pour effet d'accentuer la précarité.

« Beaucoup de choses se passent en ligne, les personnes non familiarisées ne s'y retrouvent plus ! »

Depuis janvier 2020, les CSF ont mis en place une permanence numérique. Les partenaires locaux et surtout les travailleurs sociaux du CCAS et de la MDM nous ont orientés un grand nombre de familles ces 2 dernières années. Depuis leur mise en place dans les deux centres, le nombre de personnes reçues a été multiplié par 4. Les CSF ont su répondre aux demandes notamment durant la période Covid où certains lieux habituels étaient fermés (permanence numérique à la MDM, par exemple) et nous sommes désormais bien identifiés.

La dématérialisation galopante et la complexité des démarches ont fragilisé les familles qui expriment régulièrement leurs déceptions et leurs colères quand elles sont reçues par l'équipe des centres sociaux. Le tout numérique a impacté le quotidien des familles. En effet, la crise Covid a créé du retard dans l'instruction des dossiers qui entraîne un retard d'ouverture des droits et contribue à la paupérisation des familles.

En termes d'apprentissage, du maniement de l'outil informatique, les centres sociaux fidésiens apportent des réponses aux familles via des ateliers qui vont de l'initiation au perfectionnement, à la découverte. La demande est elle aussi en augmentation.

L'avènement du numérique pointe de nouvelles limites aux interventions sociales : problème de la confidentialité des codes d'accès et du temps consacré aux traitements de ces difficultés techniques. Les permanences numériques des CSF sont importantes dans le dispositif de réponse à ces besoins.

Il y a donc bel et bien une évolution de l'accompagnement social : l'appui numérique des familles mené par les référentes familles est aujourd'hui incontournable et s'entoure de compétences techniques. Un travail collaboratif entre animateur numérique et référente famille associé à des formations de type aidants connectés (cadre légal pour accompagner) permettent aux CSF d'accompagner les familles en toute sécurité.

Tous les aspects de la vie quotidienne sont sources de demandes d'appui qui intègrent un volet numérique : du soutien pour l'achat de photo scolaire au suivi des relevés de notes...

- **Ecrans et réseaux sociaux**

Nous constatons que les familles sont toujours aux prises avec la gestion des écrans : le temps passé par l'enfant devant les écrans est une préoccupation partagée par les familles et les professionnels cela touche la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. C'est une vraie problématique pour les familles. Elles ont besoin d'être aidées, d'échanger et de parler sur ce sujet. L'usage des réseaux sociaux et des jeux en ligne est également pointé.

La fracture numérique est très rapide et les conséquences de l'utilisation inappropriée des outils numériques ont besoin d'une réponse concertée entre acteurs du territoire. Les familles ont besoin de soutien pour mieux appréhender le volet parentalité et numérique.

La question de l'éducation aux médias, des fake news est présente chez les familles qui se sentent dépassées par la multiplication et l'accélération des flux d'information. Les familles ont besoin de soutien pour devenir des citoyens responsables et par conséquent développer leur esprit critique afin d'agir de manière éclairée. Des actions ont été menées en ce sens en fin de projet. Elles nécessitent d'être consolidées.

3.3.3 La gestion des conflits intrafamiliaux et des séparations

Souvent, les problématiques relationnelles au sein des couples ainsi que des conflits conjugaux liés à des séparations difficiles se répercutent sur les enfants. Il est difficile d'estimer le nombre de familles touchées mais c'est une problématique que tous les acteurs de l'accompagnement des familles ont abordé et constatent. Sur cette thématique spécifique, peu d'actions sont menées : le besoin principal identifié est de pouvoir accompagner la séparation et faire mesurer aux parents les effets possibles sur les enfants

Les professionnels des deux centres sociaux peuvent être amenés à faire des Informations Préoccupantes lorsque l'enfant est mis en danger. A Sainte-Foy-Lès-Lyon, la Métropole indique que ces situations touchent toutes les catégories socio-économiques et tous les quartiers sans distinction.

Nous constatons également avec nos partenaires des situations de violences intrafamiliales sur le territoire mais nous ne pouvons pas la chiffrer. D'une part, parce qu'il n'existe pas de coordination ni de partenaires référents sur cette problématique pour permettre un accompagnement et d'autre part parce que tout simplement les familles ont le plus souvent des difficultés pour en parler.

Une commission « violences conjugales » a été mise en place par la Métropole de Lyon pour permettre aux travailleurs sociaux d'échanger sur cette problématique. Une « **journée de sensibilisation aux violences conjugales** » a été organisée en 2022 pour tous les acteurs et élus du territoire Ouest Nord-Val d'Yzeron pour améliorer la connaissance et la coordination sur ce domaine. Les professionnels ont aussi besoin d'échanger entre eux sur cette problématique afin de mieux l'appréhender pour accompagner au mieux les familles.

Les sollicitations des familles auprès du centre social sont souvent liées à une séparation requérant des informations sur les diverses démarches pour accéder à leurs droits : aide à la recherche de logement parfois hébergement d'urgence, Caf, Jaf, divorce.

3.3.4 Les difficultés dans la fonction parentale

L'ensemble des partenaires du secteur éducatif constate que les familles se reposent souvent sur les enseignants, sur le centre social et les autres professionnels pour poser les limites éducatives aux enfants. Les acteurs éducatifs rappellent bien que leur rôle n'est pas de se substituer mais bien d'accompagner les parents.

Lors d'une rencontre du diagnostic précédent, toujours d'actualité, sur la parentalité, deux types de fonctionnement des familles par rapport à l'éducation de leurs enfants se sont schématiquement distingués :

- Des familles très exigeantes envers leurs enfants (sur les activités et les résultats scolaires) mais également envers les professionnels en lien avec leurs enfants
- Des familles qui semblent démunies pour différentes raisons (cumul des difficultés, culture, histoire de vie) et qui ne savent pas forcément où trouver les réponses à leurs questions, qui n'osent pas forcément en parler à leur entourage. Les familles sont plus attentives au bien-être de leurs enfants mais cela passe par la pratique d'activités en particulier sportives. La difficulté réside dans la gestion au quotidien de certains comportements/attitudes qu'elles n'arrivent pas ou ne savent pas comment gérer : autorité/limites, le sommeil et l'alimentation...

Les familles sont nombreuses à se plaindre d'être « débordées » par les difficultés familiales et parentales qu'elles rencontrent au quotidien sur les questions éducatives et/ou scolaires.

Les acteurs sociaux identifient également le lien parents-ados comme une difficulté récurrente : les parents sont souvent dépassés et les enfants plus débrouillards que leurs parents : l'adolescent n'est pas à sa place. De plus, parfois les parents ont des difficultés d'insertion (problème de langue etc.).

De manière générale, le manque d'espace de paroles et d'expression est pointé sur le territoire. La difficulté pour les parents est de trouver des réponses à leurs préoccupations et un espace pour en débattre : se retrouver entre parents pour échanger sur ses savoirs, pratiques, expériences (sans les enfants).

Mais, toutes les familles ne sont pas nécessairement dans une démarche collective. Dans les demandes qui émergent sont présents également le besoin d'être écouté, d'avoir des réponses individualisées, d'avoir des conseils de professionnels. Mais pour cela, il faut savoir à qui s'adresser pour trouver des solutions. Souvent après différentes orientations vers plusieurs interlocuteurs, il y a un risque de perdre le fil pour la famille ; et pour les acteurs le suivi en est rendu plus complexe.

En effet, même s'il existe une richesse d'acteurs intervenants dans la commune et de nombreuses actions sur la parentalité proposée, on constate un manque de connaissance mutuelle et de travail en transversalité. Un renforcement de la communication et de la mise en réseau pour permettre une meilleure orientation des publics, répondre à plus de besoins en même temps des familles et toucher un public plus large sont des besoins partagés par les acteurs de la parentalité.

Parentalité et Partenariat

Accompagner les familles dans la fonction parentale nécessite un travail collaboratif précédemment identifié et toujours d'actualité. Quelques propositions pour 2023-2027 :

- La multiplication des temps où la famille est ensemble sans segmenter les temps d'accueils par classe d'âge apporterait un plus. Plusieurs soulignent qu'il est important d'aborder la famille au sens large et pas uniquement au niveau nucléaire : parents- grands-parents etc.
- La proposition d'espaces informels et d'entraide entre parents
- On doit pouvoir favoriser la mobilité chez les professionnels des différentes structures. Cela nécessite de se déplacer en inter-structures pour se compléter, s'associer, faire ensemble. Dans un deuxième temps, on pourrait envisager d'aller davantage vers les familles en délocalisant les permanences institutionnelles.
- Sur les temps existants avec les parents ou « espaces paroles », il faudrait rendre visible la complémentarité entre acteurs. Par exemple, la présence des professionnels de l'enfance et ado (psy, assistante sociale...) dans un café des parents pourraient démythifier le rôle des services sociaux. Des interventions thématiques, des débats à thème sur le même principe seraient intéressants.

A ce travail déjà engagé, il faut ajouter les besoins complémentaires issus du diagnostic réalisé en 2022

- Proposer davantage d'activités en partenariat autour de l'éducation des enfants (Neyrard)
- Développer les ateliers CSF hors les murs
- Offrir davantage d'espaces aux familles pour « faire avec leurs enfants » (Gravière)
- Améliorer l'accueil d'enfants porteurs de handicap : se former, effectuer un travail partenarial (école..)

3.4 Les attentes et préoccupations des familles

Les rencontres avec les parents ont permis de faire ressortir des préoccupations et attentes des familles sur l'ensemble des quartiers et plus spécifiquement par quartier :

- **Le besoin de mode de garde**

Les familles mettent en évidence les manques sur le territoire de modes de garde pour le mercredi. Les places proposées par le centre de loisirs communal « le vallon des sorciers » et les places que nous proposons au centres de loisirs sont insuffisantes par rapport à la demande en particulier chez les moins de 6 ans.

Malgré les 12 places ouvertes dès septembre 2018 au Vallon des Sorciers géré par la Maison Communale des Bruyères, les 30 places existantes des CSF à la ferme des Razes et les 16 places existantes au CS du Neyrard les mercredis, le nombre de places en accueil de loisirs est relativement limité sur le territoire pour les moins de 6 ans.

- **Des temps conviviaux pour se détendre et créer du lien avec d'autres familles**

Si le centre social a su maintenir le lien durant la période covid avec les familles (blog, soutien téléphonique.), nous constatons depuis l'après Covid, une réelle baisse de participation des parents pour les ateliers parents/enfants proposés.

Cependant leur présence est renforcée lors des temps festifs : AG, fête Neyrard, fête du 8 décembre.

Aussi, ces temps festifs sont également devenus des outils de diagnostic, un lieu d'écoute, de connaissance, de « reconnaissance » afin de permettre au centre social d'identifier au mieux les besoins des familles et d'adapter ses propositions. Nous avons ainsi expérimenté de nouveaux ateliers. Certaines propositions fonctionnent bien comme celle relative à la fresque du climat un samedi après-midi qui a rencontré son public.

Pour pouvoir toucher les familles les plus en difficultés, et qui ne viennent pas jusqu'au centre social, nous sommes en lien avec le réseau local de l'aide alimentaire (l'AMM et secours catholique) pour envisager une action partenariale « Cuisine ton panier ». Ce sera une activité hors les murs à construire ensemble dans les locaux où sont distribués les colis auprès de 20 familles. C'est une façon pour le centre social d'aller vers les familles, et faire en sorte que le centre social soit mieux identifié par les familles comme lieu d'écoute, d'accompagnement, d'échange de partage, lieu de coéducation.

Malgré la volonté des deux centres sociaux de favoriser les liens inter familiaux sur l'ensemble de la commune, il est difficile de favoriser les rencontres des familles de quartiers et milieux différents. De même, nous constatons toujours une réticence de familles de ces quartiers à inscrire leurs enfants à l'ALSH de la Gravière. L'accueil de loisirs du Neyrard est toujours rempli avant celui de la Gravière, alors que l'encadrement et les équipes travaillent avec la même exigence pédagogique. Cette tendance s'atténue grâce au dialogue entamé par les responsables et référents enfance ainsi que par les chargés d'accueil et suite aux retours positifs des parents qui ont expérimenté avec leurs enfants et changé leur regard.

- **Un rôle éducatif du Centre Social auprès des enfants**

Pour les familles des quartiers de Chatelain et du Centre les attentes vis-à-vis du centre social sont :

- ✓ La socialisation et la participation au développement de l'enfant : « *la rencontre avec d'autres enfants* » ; « *Que les enfants soient plus dégourdis* »
- ✓ La découverte de nouvelles activités : cuisine, théâtre etc.

« *Mes enfants ont pris des initiatives, dans les CSF ils ont leur place en grandissant : de consommateur ils sont devenus aussi aidants !.. comme nous les parents !* » (parent d'un enfant fréquentant le CS du Neyrard)

Mais, on note également une attente de la part des parents d'activités avec un niveau d'exigence élevé sur le contenu des actions et sur le résultat visé. Les parents ciblent l'excellence et l'enjeu de réussite est important.

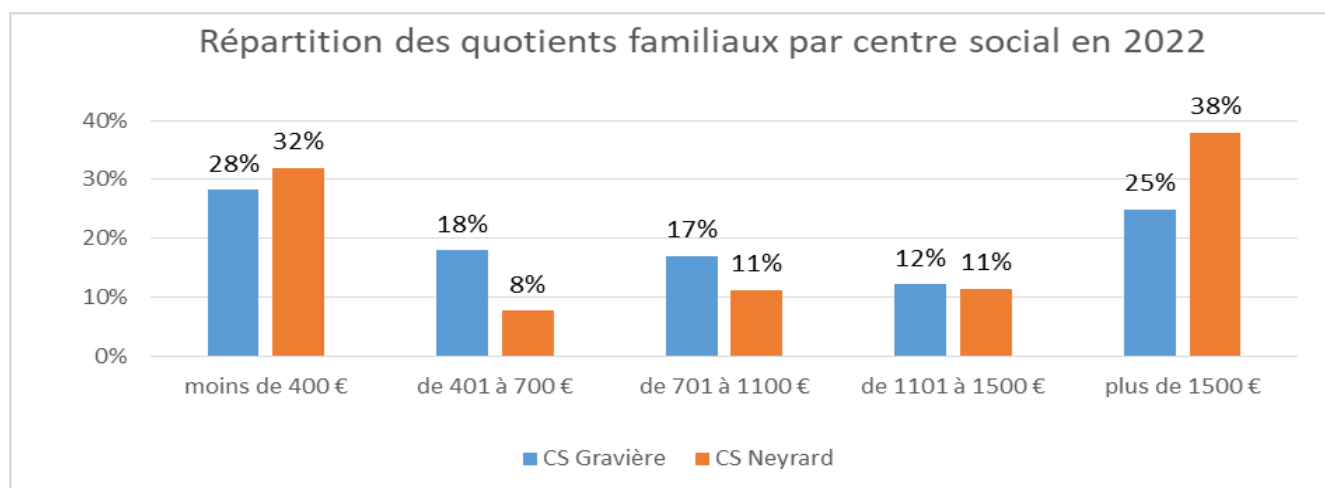
Nous faisons face à des rythmes parfois trop élevés des enfants, à une forme de sur-activisme. Un travail de sensibilisation et de pédagogie au rythme de l'enfant, à l'importance de temps libres et de loisirs non encadrés visant l'épanouissement et le bien-être est à renforcer.

Le café des parents de la crèche est un lieu permettant à la fois une expression des parents et une rencontre entre eux. Des animations identiques sont nécessaires à l'accueil de loisirs pour permettre une participation des familles et une meilleure compréhension du rôle d'accompagnateur du centre social.

3.5 Données internes sur les familles fréquentant les CSF

On dénombre 730 adhésions familiales en 2022 au sein des CSF pour 854 familles qui fréquentent les CSF. Ce chiffre est en augmentation suite à la baisse pendant la crise sanitaire (681 adhésions en 2021). 618 personnes soit 473 familles fréquentent le centre social du Neyrard (certaines familles fréquentent les deux centres et sont donc comptées deux fois). Le nombre d'inscrits (1 299 en 2022) retrouve le niveau d'avant la crise sanitaire en 2019 (1 303). 61% habitent dans une zone de proximité d'un des deux centres sociaux. 64% vivent en couple.

En 2022, 59 % des familles (54 % en 2018 et 52 % pendant la crise sanitaire en 2021) fréquentant les CSF ont un QF inférieur à 1100 (la CAF identifie les bas revenus les QF inférieurs à 1 053). A l'instar des habitants des deux territoires, il y a une sensible différence entre cette proportion au CS du Neyrard (51%) et au CS de la Gravière (63 %). Mais, l'écart pour les quotients inférieurs à 700 se réduit (40 % au Neyrard et 46 % à la Gravière). Le graphique ci-dessous compare la répartition des familles fréquentant chaque centre social selon leur QF.

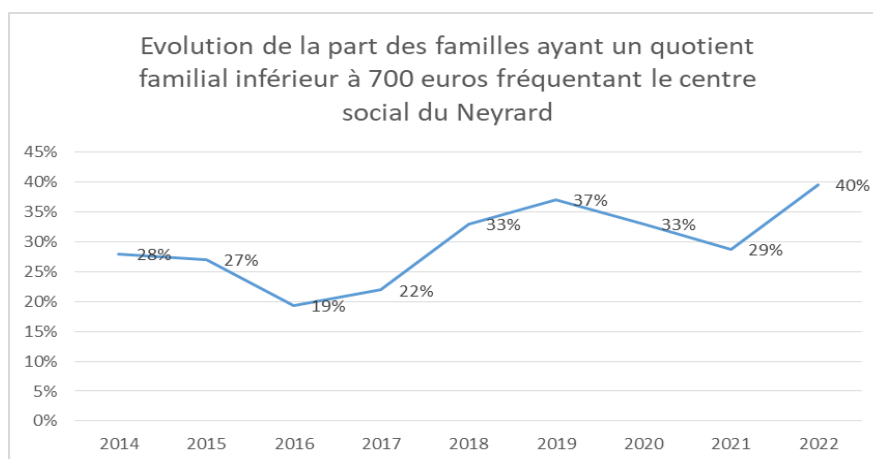


Cette augmentation de la part des familles à bas quotients confirme le bien fondé des choix de l'association pour favoriser l'accès aux familles à bas quotients. En effet, après un constat d'une diminution de la fréquentation de ces familles depuis 2014, l'association a agi à deux niveaux à partir de 2017 :

- Une révision de la grille tarifaire en diminuant les tarifs pour les bas quotients et en créant de nouvelles tranches de quotient. Cela concerne notamment les ateliers périscolaires, l'accueil de loisirs et les ateliers adultes, les sorties familiales.
- En mettant en place des activités ouvertes à tous, gratuites ou à coût réduit. C'est le cas par exemple de certains ateliers parents/enfants, de l'animation de proximité, de « loisirs pour tous »

Dans le prolongement de ces décisions, les tarifs des activités FLE et CLAS sont restés identiques depuis 2017. De même, en 2022, alors que la décision était prise d'augmenter les tarifs de 3 % en lien avec l'augmentation du coût de la vie, l'association a décidé de les geler pour les familles dont le quotient était inférieur à 850.

Cela est d'autant plus visible au CS du Neyrard. Entre 2016 et 2022, la part des familles avec un quotient inférieur à 700 fréquentant le centre social est passée de 19 à 40 % (cf. graphique ci-dessous).



On constate néanmoins une baisse importante en 2021 des familles à mettre en lien avec la période de la crise sanitaire. Il faudra également poursuivre l'analyse de ces données pour voir si cette baisse n'est pas également un effet indirect de la crise sanitaire avec une baisse de revenus des familles fréquentant déjà le centre social. Cela démontre que l'accès aux familles à bas quotients a été amélioré et met en évidence l'importance de poursuivre dans cette direction.

En termes de CSP, on constate des évolutions significatives depuis 2018. La part des employés, catégorie la plus représentée, a baissé de 38% à 29% en 2022. Sur la même période, les cadres ont diminué de 17% à 11%. La part des retraités poursuit sa progression de 18% à 22% (14 % en 2015).

On constate une inversion de tendance : jusqu'en 2018 c'était la part des personnes en activité professionnelle qui augmentait régulièrement. Ceci s'expliquait par le développement des activités enfance en réponse aux besoins de garde des familles (69 % des familles en 2018 contre 62 % en 2015). Cette part est désormais en baisse (63 % en 2022). On l'explique par le développement des activités seniors qui représentent désormais 39.6% des inscrits adultes (30.8% en 2018).

4 Evaluation du projet familles 2019-2023

4.1 Rappel des axes

Le projet famille 2019-2023 comporte 2 axes.

Le caractère allégé de la démarche de renouvellement nous a donc conduits à définir une question relative à l'évaluation. Lors de la journée de travail réalisée le 08/09/2022 avec les habitants, administrateurs, bénévoles et salariés, c'est l'axe du projet famille « Renforcer la coéducation pour les enfants jusqu'à 12 ans » qui a été choisi. Le second axe du projet Famille « Soutenir les compétences parentales » a fait l'objet d'un bilan évaluatif et d'une analyse. En effet, les outils de suivi et de pilotage au fil de l'eau nous ont permis de réaliser un bilan que nous avons pu partager avec les partenaires et dont nous présentons les résultats.

Axe ayant fait l'objet d'une évaluation	Périmètre
Axe 4 - Projet Familles : Renforcer la coéducation pour les enfants jusqu'à 12 ans (Cf. Evaluation détaillée dans projet famille)	Les deux centres

Axe associatif ayant fait l'objet d'un bilan	Périmètre
Axe 5 - Projet Familles : Soutenir les compétences parentales (cf. bilan dans le projet famille)	Les deux centres

4.2 Evaluation de l'axe 4

4.2.1 Rappel des constats de l'évaluation 2015-2019 et des objectifs du projet 2019-2023

L'évaluation du projet 2015/2019 avait mis en évidence les constats ci dessous :

« Les temps collectifs proposés aux familles participant au renforcement des liens dans la famille. Sur les 4 années écoulées, on a pu observer des changements constructifs dans le rapport parent enfant. Les centres sociaux ont su proposer des espaces d'expérimentation ludique pour aborder la relation parent-enfant. L'implication des familles est un point qui a été travaillé dans nos propositions d'activités mais, il reste encore largement à développer. L'implication pourrait peut être mieux s'envisager dans une co-construction. La participation des acteurs locaux dans les ateliers parents-enfants n'a pas été une ressource mobilisée jusque là. »

Ainsi, suite à ces constats le choix avait été fait de renforcer la coéducation dans le projet famille 2019/2023 de la façon décrite ci après:

Axe 4: Renforcer la co-éducation pour les enfants jusqu'à 12 ans

Cette orientation visait à franchir une étape supplémentaire en travaillant en co-éducation dans les lieux d'accueil de la petite enfance et de l'enfance du Centre social. Sa mise en œuvre est basée sur le renforcement des liens parents/enfants et la complémentarité éducative entre les parents, les salariés du centre social et les autres acteurs éducatifs (écoles etc.).

4.2.2 Choix d'une question évaluative

Suite à la journée d'animation du 8 septembre 2022 sur l'actualisation des enjeux, il est ressorti le besoin d'évaluer cet axe de co-éducation à partir de la question évaluative suivante :

En quoi, les CSF ont-ils impliqué les parents dans la co-éducation ?

L'intention de cette évaluation concernant la période 2019 à 2023 visait l'amélioration de nos pratiques, c'est-à-dire déterminer les actions à poursuivre, celles à arrêter ou à modifier en vue du futur projet.

4.2.3 Méthodologie et collectes des données

4.2.3.1 Méthodologie d'investigation

Nous présentons ci dessous notre questionnement relatif à la coéducation et à l'implication des parents.

- **La co-éducation**

La 1ere question qui se pose est de savoir si nous avons une compréhension partagée du terme « co-éducation » entre CSF et familles ? Nous avons cherché à mesurer les écarts sur le sens donné à ce mot par les familles et les CSF.

La 2eme interrogation est de questionner les parents sur quel rôle ont les CSF dans l'éducation de leur enfant ?

- **L'implication des parents**

Cette partie visait à trouver les éléments pour savoir si l'implication des parents proposée par les CSF a permis de favoriser la co-éducation :

- Quelles sont les différentes formes d'implications des parents mises en œuvre par les CSF pendant les 4 années du projet ? D'après les salariés, les parents, les CSF ?
- Quelles sont les implications réalisées ?
- Quelles sont les implications non prévues dans le projet mais qui ont été mises en place ?
- Quelle est la perception de l'implication réelle des parents par les salariés ? Par les parents
- Cette implication a-t-elle permis de favoriser la co-éducation ?
- Y-a-t-il d'autres actions, pour les salariés, pour les familles, qui permettraient de favoriser la co-éducation ?

4.2.3.2 Collecte des données

Afin de répondre à ces questions, un groupe mixte de 7 personnes (4 salariés, 3 habitants dont 1 parent) est allé à la rencontre des salariés et des parents pour mener des entretiens en face à face. Le but recherché était d'avoir un regard croisé sur la co-éducation mise en œuvre et l'implication des parents.

Le périmètre retenu sont les deux centres sociaux (Gravière/ Neyrard) et les actions à destination des enfants et des familles par secteur :

- petite enfance : crèches des Petits Pas (Gravière) et de l'Île aux copains (Neyrard)
- enfance : ALSH ferme des Razes, ALSH du Neyrard, accompagnement scolaire, ateliers périscolaires (Gravière et Neyrard), animation de proximité et loisirs pour tous (Gravière)
- adultes / familles : ateliers parents/enfants (Neyrard), petit dej des parents (Gravière)

La collecte d'informations s'est déroulée dans différents lieux et avec différents supports :

- Auprès de 60 parents environ :
 - o 11 retours de questionnaires individuels
 - o 6 murs d'expression animés pour recueillir la parole d'une cinquantaine de parents : aux accueils du Neyrard auprès de la crèche et du centre de loisirs (17 parents), à l'accueil Gravière (8 parents) à la crèche des Petits Pas (15 parents), à l'accueil de loisirs de la ferme des Razes (4 parents) et au petit déjeuner de la gravière (6 parents)
- Auprès des professionnels
 - o 2 entretiens collectifs auprès des salariés : lors des réunions d'équipe du secteur petite enfance (crèche des Petits Pas et crèche Île Aux Copains)
 - o 4 Entretiens face à face avec les responsables enfance de la Ferme des Razes, du centre de loisirs du Neyrard, et des secteurs adultes/ familles du Neyrard et de la Gravière

4.2.4 Résultats et analyse

4.2.4.1 A-t-on une compréhension partagée du terme « co-éducation entre CSF et familles » ?

Suite aux échanges nous avons pu retranscrire la compréhension du terme coéducation.

Les salariés ont donné leur vision de la co-éducation issue de leur pratique soit « la coéducation c'est accompagner les enfants ensemble, avec les parents et les autres acteurs éducatifs, ou côte à côte, à travers l'écoute, l'information, le respect mutuel, le dialogue ».

Les parents ont pu partager leur perception du rôle des CSF, à savoir « les CSF ont un rôle d'apprentissage de la vie en collectivité, un rôle éducatif au quotidien », « d'initiation aux valeurs importantes comme le partage, la politesse, le respect ». Le centre social est également un lieu « d'ouverture sociale, de mixité sociale », « d'ouverture aux autres pour les enfants ».

Les entretiens font ressortir que la perception de la co-éducation est partagée entre les salariés des CSF et les parents.

Une définition de la co-éducation a pu être formulée par le groupe :

« La coéducation, c'est d'assurer une continuité avec les familles, basée sur l'écoute, la confiance, le partage, pour permettre l'épanouissement, l'autonomie, la socialisation de l'enfant »

Les familles reconnaissent le rôle de co-éducateur de leur enfant assuré par les CSF.

4.2.4.2 Quelles sont les différentes formes d'implications des parents mises en œuvre par les CSF pendant les 4 années du projet ? D'après les salariés, les parents, les CSF ?

Tout au long de ces quatre années du projet, on constate que les CSF ont cherché dans les actions menées visant au développement et à l'épanouissement de l'enfant, à favoriser le lien parents/enfants, et à poursuivre la complémentarité éducative centre social/famille notamment durant la période covid.

On constate qu'il y a eu plusieurs types d'implication des parents :

- Participation à des actions
- Coanimation d'actions
- Information/communication sur la structure, l'accueil de leur enfant
- Proposition d'ateliers ou d'animations

Cela s'est décliné ensuite sous plusieurs formes : présence aux ateliers-parents / aux temps festifs/au café des parents, réunions ...

4.2.4.3 Quelles sont les implications réalisées ? Quelles sont les implications non prévues dans le projet mais qui ont été mises en place ?

La crise sanitaire a créé des écarts entre les activités prévues et celles réalisées. L'implication des parents n'a donc pas été linéaire au cours de ces 4 années de projets. On distingue 3 phases :

- **En 2019, mise en œuvre des actions définies dans le projet famille favorisant l'implication des parents**



En 2019, les parents ont plutôt répondu positivement aux propositions des CSF.

Si la disponibilité des parents ne permet pas une présence systématique au nombre important d'activités proposées, on note que certaines d'entre elles les mobilisent plus facilement, leur paraissent plus attractives tant dans le côté ludique que dans l'aspect réponse à leurs besoins.

Quelques illustrations significatives mais non exhaustives

La sortie carnaval à l'EAJE l'Île Aux Copains a réuni 28 enfants et 14 parents. L'investissement des parents dans la réalisation des déguisements, leur présence dans le défilé ont permis de vivre une belle matinée familiale et a permis de renforcer le lien enfant /parent.

Le « café des parents » de l'EAJE l'Île Aux Copains : une dizaine de parents y participent régulièrement. Avec la présence du personnel de la crèche et du médecin de la PMI, les parents questionnent la vie de la crèche verbalisent leurs préoccupations. Cela permet de nouer une relation de confiance nécessaire à la co éducation.

Les ateliers ludiques et créatifs parents/enfants du secteur adultes/familles du Neyrard proposés par le groupe « animation » composé de parents et grands parents bénévoles : 5 ateliers ont permis de réunir 40 familles.

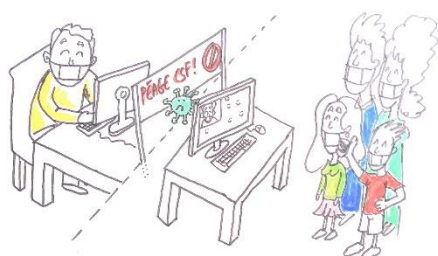
L'activité « Jouons ensemble » au Neyrard a réuni 23 familles. Des moments réfléchis, proposant des jeux en fonction de l'âge pour faire ensemble.

2 théâtre forum à la Gravière animés par un intervenant professionnel de Théâtre, a réuni 5 à 6 parents et grands parents dans la préparation sur plusieurs séances (choix des thèmes, rédaction des dialogues, jouer la scène). Les thèmes choisis ont été « *autorité et des limites, les relations parents/ados et l'impact des écrans* ». Les temps de présentation au public ont réuni quant à eux 27 parents et 20 enfants. Ce type d'activités a favorisé le lien parents enfants et a été un lieu d'expression ouvert, sans jugement pour les enfants et les parents. Le cadre permettant une confiance réciproque permet un lien éducatif parents/enfants tout en sortant des habitudes.

Les temps d'accueil du matin et du soir en crèche et à l'accueils de loisirs : un temps essentiel à la relation co-éducative parents/professionnels. Beaucoup d'informations se transmettent et des problèmes se résolvent à ce moment là. Une forte attention est portée par nos 2 crèches pour faire de ce moment un temps d'échanges. Au niveau du secteur enfance, la responsable pédagogique a effectué une formation interne sur l'accueil auprès des animateurs.

Ainsi en 2019, les parents ont été impliqués sous différentes formes dans les activités des deux centres sociaux. Pour les salariés, la diversité de ses formes permet de multiplier les possibilités d'implication. On en conclut qu'à cette période, les parents ont participé aux activités, ont proposé et coanimé des temps notamment dans le cadre des ateliers parents /enfants.

- **En 2020 et 2021... la crise sanitaire contraint à l'adaptation et favorise l'innovation dans l'implication des parents**



Si 2019 a permis de mettre en place de nouvelles actions, l'élan a été freiné par presque 2 ans de crise sanitaire contraignant à de nombreuses adaptations. Après le premier confinement, les équipes se rendent rapidement compte qu'elles perdent de plus en plus de le lien avec les familles qui ne pouvaient plus entrer dans les locaux. Des adaptations sont alors recherchées et ont permis de créer de réelles innovations dans les pratiques co-éducatives et à une autre implication des parents.

Quelques exemples

En crèche à partir de juillet 2020, le protocole sanitaire a été modifié en permettant aux parents de rentrer dans la crèche le matin. Le soir, l'accueil se fait alors dans le hall d'entrée. Pour garantir une qualité d'accueil et favoriser un lien enfant-parent-professionnelle, une personne de l'équipe était en permanence à l'accueil du soir dans le hall pour être présente auprès de la famille et faire la transmission.

Sur le secteur enfance, un protocole sanitaire est réfléchi et adapté pour permettre le lien avec les parents. Communiqué et expliqué à la fois pour instaurer un climat de confiance avec les parents et pour les impliquer dans la mise en œuvre des parties les concernant (prise de température, équipement, masques, organisation des accueils du matin et du soir, etc. . « *Les parents nous ont à plusieurs reprises remercié pour ces informations et les échanges dans un contexte anxiogène et de changement régulier de règles sanitaires. Cela a créé de la confiance* » (salarié interrogé).

Les équipes enfance de la Gravière et du Neyrard ont organisé plusieurs échanges en extérieur avec les parents aux moments du départ des ateliers périscolaires et de l'accueil de loisirs. Les équipes ont cherché à être à l'écoute de leurs préoccupations (ex : coût des masques, port du masque obligatoire à l'école, rythme de vie et télétravail, organisation lorsque les classes sont fermées etc.). Durant cette période, le centre social était particulièrement vigilant à l'impact de la crise sanitaire sur les familles.

En 2021 mise en place du projet « **familiarisation** » à la crèche de l'île Aux Copains. : ouverture de la crèche le samedi matin aux nouvelles familles afin de découvrir la crèche en même temps que leur enfant sur un temps de 1h30 à 2h. Ces temps d'échanges favorisent la cohérence et la continuité entre l'accueil à la crèche et la vie à la maison. Les parents repartent rassurés, trouvent des outils dans le cadre de l'éducation de leurs enfants.

L'accompagnement scolaire à distance visioconférence et parfois par téléphone l'accompagnement des familles les plus vulnérables a perduré.

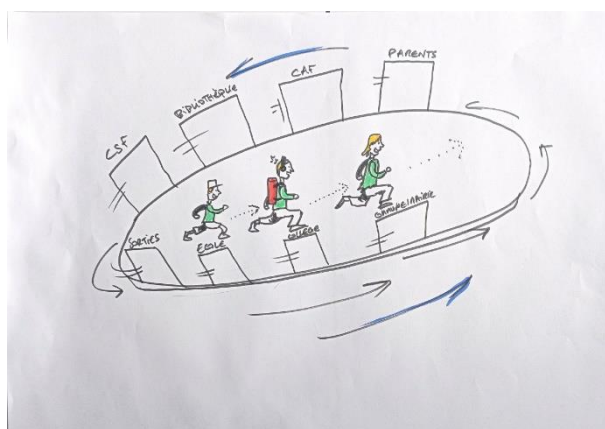
Le blog du centre de loisirs ou notre newsletter ont permis de proposer aux familles des activités à faire à la maison en famille lors de la fermeture lors du 1^{er} confinement.

On peut dire que les CSF ont su s'adapter à cette période COVID, et ont cherché constamment à proposer des projets liés à la co-éducation impliquant régulièrement les parents. Les parents ont apprécié ces adaptations qui maintenaient le lien, l'échange

- **En 2022/2023, l'après sanitaire ... une participation des parents très différente d'un quartier à l'autre**

Les besoins et disponibilités des familles sont différents entre les deux quartiers.

Au CS du Neyrard, la période après la crise sanitaire a mis en évidence des difficultés accrues à mobiliser les parents en dehors des temps d'accueils des enfants (crèches, ateliers périscolaires, ALSH, accompagnement scolaire etc.). « *Nous constatons une réelle baisse de participation des parents pour les ateliers parents/enfants proposés. Cependant leur présence est renforcée lors des temps festifs : AG, fête Neyrard, fête du 8 décembre.* » (salarié). Quelle en est la raison ? L'accélération des rythmes de vie est avancée, à mettre en lien avec la typologie des familles fréquentant le CS du Neyrard (cf. partie diagnostic).



Il y a actuellement une réflexion de l'équipe du CS du Neyrard sur ce sujet.

La coéducation intègre aussi un volet inclusion qui se traduit par exemple dans un accompagnement spécifique d'une famille au CS du Neyrard : suite à l'observation d'un comportement inapproprié d'un enfant pendant l'accueil de loisirs, nous avons pu échanger avec les parents, ce qui a permis d'amorcer une démarche de reconnaissance de handicap. Cela a été possible grâce à un travail interne d'intersecteur entre la responsable adulte famille et la responsable enfance qui ont écouté, accompagné la famille et orienté la famille vers la MDPH et des associations spécialisées.

A la Gravière, c'est l'effet inverse. Les ateliers parents/enfants mis en œuvre régulièrement à partir de 17h à la fin de l'accueil de loisirs à la ferme des Razes rencontrent un franc succès. Les parents parviennent à quitter leur travail plus tôt pour partager ce temps avec leur enfant. C'est un succès. Les parents de la Gravière que nous avons questionnés sont assez unanimes, ils recherchent à passer des temps en famille mais animés par un intervenant.

Les temps festifs qui ont pu reprendre à partir d'avril 2022 sont également des outils de participation, des lieux d'écoute, de connaissance, de « reconnaissance » afin de permettre au centre social d'adapter ses actions de coéducation, être au plus près des nouvelles préoccupations et nouveaux besoins des parents, des familles. Cela a bien fonctionné dans les deux centres sociaux en 2022.

De façon générale, l'après Covid nécessite pour les CSF une réflexion pour adapter de nouveaux les propositions aux besoins et attentes des parents.

4.2.4.4 *Quelle est la perception de l'implication réelle des parents par les salariés ? par les parents*

Les parents se sentent « impliqués » dans la mesure où « il y a beaucoup d'échanges, d'informations détaillées », « une réelle écoute », « une bonne communication », « oui, je me sens impliqué au vu des mails que je reçois ». Les parents participent à des ateliers, réunions d'informations et des temps festifs.

De nombreux parents expriment le souhait de s'impliquer davantage ou soulignent « leur implication modérée par manque de temps ».

De leur côté, les salariés ressentent parfois un manque d'implication des parents, même s'ils ont l'impression de les solliciter via une « boîte à idées » par exemple. Ce constat est à modérer à l'aune des efforts qu'ils effectuent pour favoriser la participation des parents : l'attente générée est supérieure au résultat obtenu ce qui crée une certaine frustration. Mais pour autant, objectivement il y a bien eu une implication réelle. Certains salariés soulignent par ailleurs que les parents sont plus présents lors des temps festifs. Le projet familiarisation de la crèche de l'île Aux Copains pour les nouvelles familles fait consensus en étant perçu comme une réussite par les parents et les salariés.

4.2.4.5 *Cette implication a-t-elle permis de favoriser la co-éducation ?*

Au cours du projet, il y a eu des avancées significatives dans la posture de co-éducateur avec une recherche constante quel que soit le contexte d'impliquer les parents. Elles se heurtent parfois à leur disponibilité et demandent de s'adapter en permanence aux évolutions des aspirations des parents.

La coéducation est un processus interactif et collectif parents/ professionnels relatives à l'éducation de l'enfant favorisant sa socialisation, son épanouissement. Il s'agit de construire avant tout une relation de confiance avec les parents et de permettre aux parents de s'impliquer.

Avant la période covid, les parents sont présents avec leurs enfants dans les diverses activités, la relation de confiance existe et le lien parents enfants est renforcé comme en témoigne la forte présence des familles aussi bien lors des temps festifs que dans les ateliers proposés.

Pendant le covid, le lien parents/ centre social autour de la coéducation se construit autrement, il se poursuit notamment par des visio, mails, écoute et les parents ont le sentiment d'être impliqué.

Au terme de notre évaluation, nous faisons le constat que l'implication des parents bien que diverse dans ses types et formes est principalement sous le mode de la participation. Elle décroît au CS du Neyrard depuis la fin de la crise sanitaire tout en se maintenant sur les temps festifs. Elle se poursuit sous une autre forme au CS de la Gravière.

Un des facteurs de réussite à l'implication des parents est sans nul doute leur participation à la construction de l'action.

4.2.4.6 Y-a-t-il d'autres actions, pour les salariés, pour les familles, qui permettraient de favoriser la co-éducation ?

Ce travail ainsi que la restitution aux habitants et aux partenaires le 24 novembre 2022 nous ont permis d'en tirer des recommandations pour le futur projet en termes d'actions de coéducation mais aussi d'implication des parents :

- ✓ Développer l'écoute des parents au CS du Neyrard. Par exemple en formalisant davantage les Temps d'Accueil (matin/ soir) et les échanges des parents enfant (crèches et alsh)-afin de favoriser l'échange et mieux connaître les préoccupations de parents pour in fine adapter nos -actions
- ✓ Expérimenter de nouvelles formes d'implication des parents en lien avec cette écoute
- ✓ Proposer davantage d'activités en partenariat avec les autres acteurs de l'éducation des enfants (écoles, APE etc.) (CS Neyrard)
- ✓ Expérimenter des visios thématiques ou sur des sujets libres pour les parents en soirée (20h/21h)
- ✓ Impliquer davantage les parents du centre de loisirs du Neyrard 17h/19h suite à une thématique abordée avec leurs enfants (exemple numérique)
- ✓ Accueillir les enfants en situation de handicap ⇒se former, effectuer un travail partenarial notamment avec l'école (pour les deux centres sociaux)
- ✓ Offrir davantage d'espaces pour les familles « pour faire » avec leur enfant (CS Gravière)
- ✓ Recréer le groupe parents - bénévoles – animateur pour proposer des animations parents/enfants (pour les deux centres sociaux)

4.3 Bilan de l'axe 5

Sur la période 2019-2023, notre action auprès des parents n'a cessé de se diversifier, pour exemple :

L'accueil et le suivi via les permanences sociales pour les soutenir dans les difficultés de la vie quotidienne associés au travail collaboratif avec les travailleurs sociaux du territoire. Ce travail partenarial permet un accompagnement de la famille plus étayé.

Le travail **transversal interne des CSF** qui permet à la fois l'accueil du parent et l'accueil de l'enfant permet de croiser les regards des professionnels pour un meilleur accompagnement de la famille et de proposer différents accompagnements et solutions. Nous avons par exemple créé un blog et envoyé par mail un livret d'activités à faire avec son enfant.

Les CSF **ont répondu présents** pour accueillir durant la crise sanitaire les enfants des parents dont le métier était « prioritaire ». Ils ont été accueillis dans nos 2 crèches et à l'accueil de loisirs (mai-juillet 2020) puis dans une seule crèche lors du 3^e confinement en avril 2021.

Au niveau de la petite enfance, nous avons pu ré-ouvrir dès le 1^{er} déconfinement mais avons subi 3 périodes de fermetures de crèches suite à des cas covid entre septembre 2020 et juin 2021 (2 aux Petits Pas et 1 à l'Île Aux Copains)

Nous avons dû aussi faire évoluer les capacités d'accueil en fonction des évolutions des consignes sanitaires.

Des espaces pour écouter/échanger avec les parents mis en place comme le café des parents en crèche ; des soirées débats avec intervenants ; un Théâtre forum sur l'autorité et les limites (Projet REAAP) a permis aux parents de déposer, formuler leurs difficultés et trouver leurs propre solutions.

Des temps collectifs et de partage comme les sorties familiales ont pu être maintenues, ces espaces favorisant le partage, l'entraide.

Les temps et les soirées en familles ont été fortement réduits en 2020 pour reprendre très progressivement au deuxième semestre 2021.

La crise sanitaire est venue impacter les activités familles et leur lien avec le centre social. On note une difficulté à mobiliser les familles au sein de nos activités après le Covid. Le télétravail s'est développé pour les parents qui depuis la fin du confinement ont du mal à répondre positivement à nos propositions. Des activités qui fonctionnaient fort bien, ne retrouvent pas leur public (après midi jeux).

Besoins et perspectives

- Poursuivre nos propositions au niveau de la famille avec des temps collectifs et de partage
- Aller à la rencontre des familles pour mieux comprendre leurs besoins, leurs attentes
- Prendre mieux en compte la question « parentalité et numérique »
- Envisager davantage de partenariat opérationnel avec les acteurs locaux
- Accompagner les parents dont l'enfant est porteur de handicap

5 Les enjeux partagés du territoire

Le 11 Janvier 2023 a eu lieu la soirée de présentation de notre projet aux partenaires institutionnels et opérationnels (CAF, ville, associations, CIL...). Ce temps de présentation a permis de présenter les enjeux de territoires identifiés durant la phase de diagnostic de territoire et d'évaluation du projet social 2019-2023. Ce sont des enjeux concernant l'ensemble du territoire communal. Nous présentons ici uniquement ceux ayant trait aux familles.

5.1.1 La co-éducation

Forts de notre évaluation réalisée en 2022 qui a confirmé la vision partagée de la « co-éducation » entre les familles et les CSF, nous souhaitons poursuivre notre orientation visant à mettre la coéducation au centre de l'approche éducative et pédagogique pour l'épanouissement des enfants.

Pour accueillir au mieux les enfants, nous voulons « faire avec » l'ensemble des acteurs éducatifs que sont les parents, l'enfant, l'école, les travailleurs sociaux. L'implication des parents est donc un des aspects importants.

Enjeu Coéducation

L'implication des parents est à renforcer dans nos lieux d'accueils pour aller dans le sens de la complémentarité éducative.

5.1.2 Le soutien à la fonction parentale et aux liens familiaux

Au CS du Neyrard, on a constaté une rupture dans la participation des parents après la crise sanitaire. Moins disponibles, ils affirment pourtant vouloir s'impliquer. Il faudra expérimenter de nouveaux formats et favoriser leur participation pour qu'ils soient davantage acteurs.

Par ailleurs, il y a 4 ans, nous avons pointé l'intérêt d'une animation d'un réseau d'acteurs de la parentalité. Aujourd'hui, les besoins sont plus axés sur le besoin de travailler en partenariat sur la question de la parentalité. L'animation d'un réseau ne pourra s'envisager qu'une fois que des actions partenariales, complémentaires auront pu être expérimentées, mises en œuvre.

Enjeu Soutien à la fonction parentale et aux liens familiaux

L'enjeu est de favoriser la participation des parents dans le choix des formats de soutien en fonction de leurs attentes et préoccupations en lien avec les acteurs de la parentalité.

5.1.3 Enfant porteur de handicap

Le diagnostic a fait apparaître une nouvelle problématique sur le territoire, **celle des enfants porteurs de handicap.**

Au niveau national, depuis 2017, la création d'un grand service public de l'école inclusive a permis une augmentation sans précédent du nombre d'enfants en situation de handicap scolarisés. Ce qui correspond pour la rentrée 2021 au niveau national à **une augmentation de 19 % en 5 ans.** (Cf. sources *Handicap.gouv.fr* Publié le 06/09/2021).

L'accueil des enfants porteurs de handicap est par conséquent plus important aussi sur Ste Foy les Lyon. Les acteurs repèrent diverses difficultés liées à cet accueil à prendre en compte :

Le handicap est difficile à accepter pour les parents et notamment les jeunes parents. Il faut du temps pour cheminer, faire certains deuils.

Difficile également pour les parents de mobiliser les aides existantes, d'effectuer des démarches qui peuvent apparaître aussi longues que complexes à mettre en place.

Il est aussi difficile pour les structures accueillantes du territoire (accueil de loisirs..) d'accueillir dans de bonnes conditions l'enfant dès lors que le handicap prend un certain temps avant d'être diagnostiqué, que l'approche nécessite un savoir faire, des moyens... Ce constat est bien partagé par les acteurs éducatifs.

Néanmoins, les parents ont besoin de soutien, ce qui implique une synergie partenariale afin d'agir en complémentarité et de façon la plus réactive possible face à la détresse des parents. Des collaborations sont à construire avec la MCB et la commune pour une bonne coordination de la prise en charge des situations, la formation des équipes enfance et le renforcement en nombre d'animateurs pour pouvoir prendre en charge les enfants accueillis au niveau des accueils de loisirs.

L'Enjeu Enfant porteur de handicap

Accompagner les familles dans l'accès à l'information et dans l'accueil des enfants, en complémentarité avec les acteurs éducatifs du territoire.

6 Le Projet Familles 2023-2027

6.1 Idéal, valeurs et orientations stratégiques

L'association des Centres Sociaux Fidésiens est le regroupement de deux associations qui géraient chacune un centre social. Depuis cette fusion, l'enjeu est de favoriser les liens entre habitants au sein d'une même commune bien que les équipements soient implantés dans des quartiers aux caractéristiques socio-démographiques distinctes. Ainsi, l'association a à cœur de fédérer autour de valeurs communes aux deux centres, d'harmoniser et de mettre en cohérence les orientations.

6.1.1 Idéal et valeurs

Ces valeurs communes aux deux centres sur lesquelles se basent les deux projets sont :

- **L'écoute** : « Ecouter avec bienveillance, dans le respect de la diversité »
- **Le partage** : « Seul on avance, mais ensemble on va plus loin dans la créativité »
- **L'accompagnement** : « Faire avec et rendre acteur »

L'idéal des CSF a également été défini :

"Offrir un espace pour tous, pour réaliser ensemble des projets partagés et créatifs respectant la diversité et l'écoute"

6.1.2 Les orientations stratégiques

Nous décrivons ci-dessous uniquement les deux axes du projet famille :

Axe 4 - Favoriser l'épanouissement de l'enfant

Dans le précédent projet, la formulation de cet axe était « Renforcer la co-éducation pour les enfants jusqu'à 12 ans » dans le précédent projet. En effet, ce dernier a permis de franchir une étape en travaillant cette notion de co-éducation dans les lieux d'accueil de la petite enfance et de l'enfance du Centre social. L'évaluation a mis en valeur les avancées réalisées. Le travail est à consolider mais en considérant la « co-éducation » comme au service de l'épanouissement de l'enfant. Sa mise en œuvre est basée sur les liens et la complémentarité parents/professionnels du centre social/acteurs (sociaux, éducatifs etc.).

Ainsi, nous projetons d'atteindre l'épanouissement de l'enfant en créant les conditions favorables à la co-éducation et en contribuant à la construction de compétences sociales et individuelles. La partie « liens parents-enfants » est retirée de l'axe pour aller s'insérer dans l'axe 6.

Axe 5 - Soutenir les compétences parentales

Cet axe est davantage centré sur le soutien aux parents.

Pour soutenir les parents, le centre social souhaite tout d'abord retrouver davantage de liens avec eux. En effet, depuis la sortie de la crise sanitaire, le centre social du Neyrard a rencontré beaucoup de difficultés à mobiliser les parents sur des actions de soutien, des ateliers thématiques et même les ateliers parents enfants qui remportaient pourtant beaucoup de succès auparavant. Le manque de disponibilité (cf. profil des parents dans le diagnostic), un accès aux loisirs qui n'est pas problématique pour ces familles expliquent en partie cela. C'est pourquoi la première composante de cet axe sera d'expérimenter de nouvelles manières d'« aller vers » les parents, de multiplier les occasions d'écoute de leur préoccupations sur les lieux d'accueils pour pouvoir ensuite les accompagner dans leur préoccupation. Les réseaux sociaux seront une piste à explorer.

Que ce soit par l'écoute et l'accompagnement individuel, la co-construction de temps d'échanges-débats, les actions permettant les liens entre parents ou des actions d'entraide et de partage, le centre visera à accompagner les parents dans leur rôle afin qu'ils soient acteurs.

Axe 6 - Consolider les liens familiaux

Ce nouvel axe regroupe toutes les actions à faire en famille c'est-à-dire parents et enfants. La consolidation des liens familiaux se fera également au travers des échanges entre familles.

6.2 L'Arbre à objectifs

L'arbre à objectifs décline les axes stratégiques, traduits en différentes étapes à suivre pour y parvenir. Ainsi, les objectifs généraux contribuent à l'atteinte de l'axe stratégique. De même, les objectifs opérationnels définissent le « chemin à prendre » pour atteindre l'objectif général auquel ils se rattachent. Enfin, la définition des résultats attendus et des indicateurs pour chaque objectif opérationnel permet de placer le projet dans une perspective d'évaluation continue (cf. partie 6.3.).

Les actions sont notées à titre d'exemples. En effet, selon le pilotage du projet et les premiers résultats, des ajustements pourront être faits par le maintien, la suppression, la modification ou la création d'actions. Certains objectifs opérationnels pourront également être ajustés pour répondre au mieux à l'objectif général. Une planification indicative de réalisation sur les 4 années du projet est indiquée dans le tableau. Elle est également susceptible d'être ajustée en cours de projet.

Axe 4 : Favoriser l'épanouissement de l'enfant

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs	Actions (à titre indicatif)	Saison de mise en œuvre			
					2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Créer les conditions favorables à la co-education	Instaurer une relation de confiance avec les parents	Les parents ont confiance aux professionnels des CSF et les reconnaissent comme co-éducateur de leur enfant	- Nb de réunions d'accueil des nouvelles familles - Nb de participants aux actions - Bilan annuel et retour des participants	Projet Familiarisation pour les nouvelles familles en crèche	X	X	X	X
				Café des parents en crèche	X	X	X	X
				Affichage des menus sous forme d'image (en crèche)	X	X	X	X
				Réunion d'information annuelle pour les parents en crèche	X	X	X	X
				Livret d'accueil des parents en crèche	X	X	X	X
				Réunion information parents / clas	X	X	X	X
				Temps d'accueil quotidien d'échanges professionnels et parents (matin et soir) en creche, alsh, clas et périscolaire	X	X	X	X
				Organisation de visites, présentation de l'activité et du projet pédagogique de l'ALSH avant le 1 ^{er} jour d'accueil pour les nouvelles familles (mercredi/vacances)	X	X	X	X
	Impliquer les parents dans le lieu d'accueil de leur enfant	Les parents s'impliquent dans la vie de la structure d'accueil de leur enfant	- Nb d'action impliquant les parents - Nb de parents y participant - Nb de parents co-animant un atelier - Retour qualitatif des parents impliqués	Participation des parents aux ateliers / sorties en crèche (« patouille », peinture, bibliothèque etc.) et en ALSH	X	X	X	X
				Implication des parents dans la révision du projet pédagogique de l'ALSH		X		
				Goûter / atelier partagé avec les parents aux accueils du periscolaire / du mercredi / des vacances	X	X	X	X
				Carnaval en présence des parents (crèche et enfance)	X	X	X	X
				Co-animation d'ateliers par des parents (crèche et enfance)	X	X	X	X
	Favoriser la coopération avec les acteurs éducatifs	La coopération apporte une plus value dans l'épanouissement des enfants	- Nb de permanences LAEP par an - Bilan annuel LAEP - Nb d'actions co-construites - Bilan avec les acteurs	Animations co-construites avec des acteurs de l'éducation : écoles, collège, MJC, MCB, ... (Par ex : « marcher avec l'école »)	X	X	X	X
				Participation au LAEP communal	X	X	X	X
				Participation aux réunions (conseil d'école, commission crèches etc.)	X	X	X	X
				Rencontres parents/enfants avec la responsable du CLAS et les enseignants				
				Accueil de bénévoles de « lire et faire lire » en crèche et ALSH	X	X	X	X
	Coordonner les échanges sur les familles dont l'enfant nécessite une attention particulière	Des solutions collectives sont trouvées	- Nb de situations ayant fait l'objet d'un travail concerté spécifique	Réunion d'échanges une fois par mois entre professionnels	X	X	X	X
Liens avec les professionnels des autres structures éducatives (écoles, crèches, PMI, ASE, CAMPS...)				X	X	X	X	
				Itinérance ludique en crèche	X	X	X	X

Contribuer à la construction de compétences sociales et individuelles	Mettre en œuvre des pédagogies innovantes	La qualité d'accueil des enfants est en adéquation avec les valeurs et les projets éducatifs de chaque structure	<ul style="list-style-type: none"> - Nb d'enfants dans chaque activités (ALSH, EAJE, périscolaire, CLAS) - Compte rendu des supervisions pédagogiques - Observation et analyse des professionnels sur la mise en œuvre des projets éducatifs et pédagogiques - Retour qualitatif des parents (collecte ponctuelle) 	Ateliers snoezelen en crèche (sans les parents)	X	X	X	X
				Mise en œuvre de la pédagogie « Cité d'enfants » dans l'ALSH	X	X	X	X
				Réunions hebdomadaires pour la coordination d'équipe et l'harmonisation des pratiques éducatives (crèches et ALSH)	X	X	X	X
				Echanges de pratiques avec d'autres structures	X	X	X	X
				Mise en place de temps formatifs réguliers (crèche et enfance)	X	X	X	X
				Activités intercentre avec l'ASH de la ferme des razes	X	X	X	X
				Supervisions pédagogiques trimestrielles (Enfance)				
				Passerelle : accueil de loisirs et crèche	X	X	X	X
	Accompagner les enfants dans la découverte	Des animations éducatives sont proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Nb d'actions menées - Réalisation de bilans qualitatifs avec les parents 	Ferme itinérante (crèche)	X	X	X	X
				Accueil occasionnel en crèche	X	X	X	X
				Choix d'un thème annuel (crèche)	X	X	X	X
				Eveil musical (crèche et périscolaire) : séance avec un intervenant, écoute de livre musical, d'instrument de musique	X	X	X	X
				Baby gym (crèche)	X	X	X	X
				Sorties bibliothèque, marché, parc Mairie (crèche)	X	X	X	X
				Sorties culturelles (crèche et ALSH)	X	X	X	X
				Activité de motricité fine	X	X	X	X
				Proposition d'activités variées de découverte (ALSH et périscolaire et crèche)	X	X	X	X
				Temps festifs (crèche et ALSH)	X	X	X	X
				Projet jardin	X	X	X	X
				Projets thématiques de l'accompagnement scolaire				
Permettre un accueil inclusif des enfants dans les structures d'accueil	Le Centre Social est en capacité d'écouter et d'étudier des solutions adaptées à l'accueil de l'enfant en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> - Nb d'enfants en accueilli en situation d'handicap - Retour qualitatif des parents 	Formation des équipes (crèche, ALSH, périscolaire)	X				
			Informations auprès des professionnels (école, mdph, spécialistes) en lien avec l'enfant	X	X	X	X	
			Organisation d'un accueil individualisé adapté ou orientation vers un autre acteur	X	X	X	X	

Axe 5 : Soutenir les compétences parentales

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs	Actions (à titre indicatif)	Saison de mise en œuvre			
					2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Ecouter et identifier les préoccupations des parents	Développer les occasions d'écoute des parents	Le centre social parvient à identifier les attentes et préoccupations des parents	- Nb d'action mise en place - Bilan qualitatif	Mise en place régulière de café/apéros des parents en ALSH et crèches	X	X	X	X
		Le centre social améliore sa capacité à mobiliser les parents		Ecoute des préoccupations des parents (sommeil, alimentation...) dans les activités existantes : accueils des parents (soir et matin), visite médicale médecin, familiarisation (crèches), permanences sociales etc.	X	X	X	X
				Recherche de nouvelles façons d'aller vers les parents (réseaux sociaux, sorties écoles etc.)	X	X	X	X
	Partager les informations entre professionnels	Des temps d'échanges réguliers sont mis en place	- Nb de situation ayant fait l'objet d'échanges - Nb de partenaires impliqués	Réunion d'échanges « familles » une fois par mois	X	X	X	X
				Echanges et communication auprès des acteurs éducatifs (écoles, APE, MCB, Métropole) sur les actions parentalité	X	X	X	X
	Accompagner les parents dans leurs préoccupations	Proposer des animations thématiques	Les parents participent aux animations Les animations proposées répondent aux préoccupations des parents	- Nb de temps organisés - Nb de familles différentes ayant participé - Bilan de l'action avec les parents - % des familles trouvant des réponses à leur préoccupations - Nb de familles accompagnées	Création d'une commission de parents pour proposer des animations en famille	X		
Ateliers thématiques (ex : santé/ alimentation/ communication non violente/ numérique / éducation positive) sous différentes formes (théâtre forum, art thérapie etc.)					X	X	X	X
Débat / conférence en lien avec les acteurs locaux du soutien à la parentalité					X	X	X	X
Accompagnement aux 1ers départs en vacances								
Soutien des parents / devoirs des enfants (CLAS)								
Café des parents à thème avec le médecin de crèche, un professionnel ou d'un parent avec une compétence spécifique					X	X	X	X
Prendre en compte la thématique du handicap		Les parents ayant un enfant en situation d'handicap se sentent écoutés	- Nb de familles accompagnées	Animation sur la prévention de la discrimination envers les enfants porteurs de handicap auprès des autres parents.		X	X	X
				Rencontres parents/équipe d'animation pour l'accueil de l'enfant porteur d'un handicap	X	X	X	X
Permettre aux parents de prendre du temps pour eux		Les parents ont des occasions pour souffler	- Nb de participants	Ateliers répits	X	X	X	X
Soutenir l'entraide entre parents		Le centre social permet d'activer l'entraide entre parents	- Types d'entraide concernés	Mise en place de groupe de parole, d'entraide éducative	X	X	X	X
	Accompagnement des parents dans les actions d'entraide			X	X	X	X	
	Réflexion sur l'utilisation des réseaux sociaux pour l'entraide			X				

Axe 6 : Consolider les liens familiaux

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs	Actions (à titre indicatif)	Saison de mise en œuvre			
					2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Favoriser les liens intra familiaux	Permettre le lien entre les activités des lieux d'accueil et la vie familiale	Enfants et parents échangent sur le vécu de l'enfant dans le lieu d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Retour qualitatif des parents - Type d'actions - Nb de familles participant aux actions 	Projet « Les livres prennent l'air » (crèche)	X	X	X	X
				Accueil du soir favorisant la parole de l'enfant	X	X	X	X
				Mise en valeur de ce qui est fait par les enfants (exposition, ateliers démonstration, etc.) (enfance)	X	X	X	X
				Projet « Bulles » (crèche)	X	X	X	X
				Mise en place d'un panneau photo (en crèche)				
	Mettre en place des animations parents/enfants	Parents et enfants partagent un moment privilégié ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - Nb d'actions - Nb de participants - Retour qualitatif des parents et des enfants (Grille satisfaction) 	Ateliers en famille sur différentes thématiques (ex : numérique, etc.)	X	X	X	X
				Ateliers snoezelen avec les parents (crèche)	X	X	X	X
				Temps en famille dans le centre de loisirs sur une activité lors de l'accueil du soir.	X	X	X	X
				Après-midi jeux en famille	X	X	X	X
Favoriser les échanges inter familiaux	Organiser des animations et sorties permettant les échanges entre familles	Les familles participent à ces temps	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de participants - Retour qualitatif des parents et des enfants 	Temps festifs et conviviaux (ex : grande lessive, carnaval, fête de la galette en crèche, accueil en fin d'après-midi pour l'ALSH, café/apéros des parents, kermesse etc.)	X	X	X	X
				Sorties de proximité en famille (culturelles / visites patrimoine etc.)	X	X	X	X
				Sorties familiales (2 par an)	X	X	X	X

6.3 Modalités de suivi et d'évaluation

6.3.1 Démarche

Le projet social est le résultat d'une construction commune des habitants, bénévoles, administrateurs, salariés, acteurs et partenaires locaux. Le document en est l'expression, et à ce titre, il constitue un guide et un outil de référence pour la mise en œuvre des actions menées par le Centre Social.

Fort de l'expérience du précédent projet, nous avons fait le choix de reconduire une démarche d'évaluation continue tout au long de la vie du projet, afin d'en analyser les résultats entre deux renouvellements. La continuité de la démarche permet de gérer le projet en repérant les faiblesses puis d'apporter des corrections. En plus de permettre de gagner du temps dans 4 ans, cette démarche l'inscrira dans une dynamique et le fera vivre.

Les objectifs du suivi et de l'évaluation que nous allons mettre en place sont multiples :

- Pouvoir faire des points d'étapes et piloter le projet au cours de sa réalisation en ajustant.
- Porter des jugements en profondeur sur le projet ; identifier la plus-value de celui-ci et vérifier son « succès », en utilisant les critères d'évaluation. Cette démarche vise à « nous » faire progresser collectivement de manière continue.
- Mettre en valeur les réussites du projet, communiquer et informer, dans le cadre du suivi des projets avec les partenaires institutionnels.
- Renforcer la synergie initiée par la démarche participative d'élaboration des projets aux niveaux interne (équipe-bénévoles-adhérents) et externe (acteurs locaux-habitants) pour développer la « culture projet » et l'infuser à tous les étages de la structure.

6.3.2 Stratégie, modalités et outils adoptés

Pour mettre en œuvre cette démarche amorcée en 2019 aux CSF, le comité de pilotage du renouvellement du projet social a ajusté la stratégie, les modalités et les outils qu'il souhaite appliquer pour cette évaluation continue au cours des quatre années du projet :

Stratégie	<p>L'évaluation continue se fera par axe du projet. Cela doit permettre d'ajuster la mise en œuvre des actions au fur et à mesure afin de mieux répondre aux orientations décidées.</p> <p>Pour faciliter ce travail, nous utiliserons le tableau de bord de suivi des objectifs généraux et opérationnels, avec les résultats obtenus et les indicateurs (cf. arbre à objectifs), renseigné annuellement. Cette méthode visera à :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ apprécier la mise en œuvre du projet et mieux le piloter✓ permettre une analyse régulière de chaque axe ; <p>En plus de cette évaluation continue, l'association se laisse la possibilité d'engager une démarche d'évaluation thématique au cours du projet afin de pouvoir être réactif sur ce qui préoccupe les CSF. En ce cas, elle sera basée sur un critère d'évaluation (l'effectivité, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la cohérence, la pertinence, l'utilité sociale) choisi en fonction d'une question évaluative.</p>
------------------	--

Modalités	<p>La périodicité retenue est annuelle pour une présentation des résultats dans le rapport annuel et lors de l'Assemblée Générale. Elle permettra de proposer des révisions ou ajustements des objectifs opérationnels et des activités qui pourront être appliqués dès le démarrage de la saison suivante en septembre.</p> <p>Dans le cas d'une évaluation thématique en cours de projet, pour garantir une démarche participative permettant d'associer toutes les composantes des Centres Sociaux Fidésiens, un comité d'évaluation composé de salariés, bénévoles et adhérents, sera créé selon une répartition définis par le CA. Pour que la démarche soit</p>
------------------	---

	inclusive et prenne en considération les points de vue de toutes les parties prenantes, l'évaluation questionnera une diversité d'acteurs : adhérents, usagers, bénévoles, administrateurs, habitants non usagers, partenaires locaux ... Le choix des questions évaluatives dépendra des besoins d'actualité identifiés par le Conseil d'Administration. Les questions pourront être soit identiques pour les deux centres sociaux soit différenciées par centre social, pour ajuster les actions au plus près du terrain.
--	---

Outils	<p>Les outils utilisés sont choisis pour leur simplicité et efficacité afin que la démarche d'évaluation ne soit pas une démarche « d'expert » mais appropriable par tous. Ces outils doivent être accessibles et utilisés lors de temps d'animation participative.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les fiches-actions : avec des indicateurs de réalisation et de résultats (cf. grille d'évaluation d'une action ci-dessous). - Suivi en réunion d'équipe hebdomadaire par le Centre Social - Un plan d'actions annuel qui sert de tableau de bord pour piloter et suivre les projets - Le rapport annuel : depuis 2019, la trame du rapport annuel reprend celle de l'arbre à objectifs. Cela permet une analyse par objectif général plutôt qu'un bilan d'activités par secteur. - Un séminaire annuel d'évaluation : une journée de travail avec les salariés, ouverte aux habitants pour analyser un ou plusieurs axes du projet. Expérimenté en 2021, elle permet une analyse collective. - Des animations complémentaires dans le cadre d'une évaluation thématique : ateliers participatifs, entretiens avec les usagers, entretiens collectifs avec les partenaires locaux, murs parlants à l'accueil, « porteurs de paroles », réunions du comité « évaluation ».
---------------	---

Grille d'évaluation d'une action

<u>Titre de l'action</u>	<u>Objectifs</u> <u>Généraux</u> <u>Opérationnels</u>	<u>Réalisations prévues</u> <u>Réalisations atteintes</u> <u>Résultats visés</u> <u>Résultats atteints</u>	<u>Les écarts constatés</u> <u>Les facteurs explicatifs</u>	<u>Evolutions</u> <u>Propositions</u>
--------------------------	---	---	--	--

La grille expérimentée au cours du projet 2019-2023 a porté ses fruits, nous la reconduisons. Elle est basée sur la comparaison entre les résultats/réalisations attendus et les résultats/réalisations obtenus. Les écarts permettent d'analyser les résultats. L'analyse prendra en considération l'évolution de l'environnement, du territoire ou de tout autre élément externe ou interne qui a influé sur la mise en œuvre de l'action.